

Ne nous demandons pas ce que la région peut faire pour nous mais demandons nous plutôt ce que nous pouvons faire pour la région

N°036 du 07 au 20 mai 2007 – 2ème année – 100F cfa - Tél: (235) 637 95 20
Bimensuel Indépendant d'Informations générales et d'analyse impartiale
Directeur de Publication: Allako-as Mandibaye

Usurpation ou vraie donation ?



Mme KKS sort de son bureau

Comment fonctionne ce centre ?

Selon Mme Dina Mbaïtoloum, le « *Centre de santé scolaire et universitaire Anne Kaoudé* » fonctionne grâce aux 100F Cfa que les parents ont donné sur les frais scolaires de chaque élève. D'un montant de 500.000 F cfa, cette contribution des parents d'élèves a permis d'acheter les médicaments. Ainsi, l'élève qui se présente au dit centre avec un cahier de visite de son établissement reçoit les soins sans aucune forme de complication. Une infirmière affectée par la délégation sanitaire travaille dans ce centre. Mme Kamandit Koutou Suzanne, l'infirmière a fait, au premier mois d'ouverture, plus de 100 consultations (84 consultations totales et 54 nouveaux cas). Au mois d'avril, elle en a encore fait plus car les élèves viennent de plus en plus nombreux. Mais, Mme KKS rencontre quelques difficultés notamment le manque d'une fille de salle, d'une sentinelle ou d'un planton, de l'électricité et de l'eau.

Tchadienne et originaire du Moyen Chari, Mme Anne Kaoudé qui vit en France avec son époux (un Français) depuis plusieurs années a financé à hauteur de trois millions environ la construction d'un *Centre de santé scolaire et universitaire* (photo ci-dessus) qui fonctionne déjà. C'est une action humanitaire très louable que cette femme a posée. Elle mérite le prix Nobel. Mais, curieusement et paradoxalement, ce centre de santé ne porte pas le nom de cette femme donatrice. C'est plutôt le nom du Dr Matchoké Gonzoi et celui de l'entrepreneur Telimsein Ndadjanan qui sont écrits. Ces derniers sont-ils vraiment des vrais donateurs? Sinon, cela ressemble fort bien à une usurpation de bonne réputation. Le bon sens recommande que ce centre soit rebaptisé « *Centre de santé scolaire et universitaire Anne Kaoudé* » afin que son nom retentisse dans l'esprit de tout élève qui y reçoit les soins médicaux. Le contraire serait une usurpation moralement inadmissible.

EDITORIAL

Il faut rebaptiser

A l'exemple de la célèbre présentatrice africaine-américaine, Oprah Winfrey qui a récemment financé à hauteur de 40 millions de dollars une école pour jeunes Sud-Africaines défavorisées, dénommée « *Oprah Winfrey Leadership Academy for Girls* », le centre de santé scolaire dont la construction a été financée par M. Anne Kaoudé doit sans tractation porter son nom. Un médecin et un entrepreneur n'ont pas le droit de bénéficier de cette plus grande reconnaissance à la place de celle (Mme Anne Kaoudé) qui la mérite et dont le nom doit retentir chaque jour dans les mémoires des élèves et étudiants qui partent pour recevoir des soins dans ce centre. La raison recommande qu'on rebaptise immédiatement ce centre de santé en l'honneur et en reconnaissance de Mme Anne Kaoudé. Pour cela, nous proposons que le centre soit dénommé « *Centre de santé scolaire et universitaire Anne Kaoudé* ». Faire le contraire est une usurpation moralement inadmissible. Il n'est pas trop tard pour corriger cette erreur et faire les choses selon la raison. Même les cliniques construites par l'Etat ont été rebaptisées dix ans après, en l'honneur des sultans et autres personnes qui ont marqué la vie politique et sociale de N'Djaména. Pourquoi ne pas le faire pour un centre de santé construit en 2005 et opérationnel il y a deux mois ? C'est une question de bon sens.

La rédaction

Lac Iro : la population boude le préfet et le commissaire

« Monsieur le Premier Ministre, la population du département du Lac Iro ne demande qu'une seule chose qui est le départ du préfet Abadi et de Zakaria le commissaire du BST ». C'est en substance le contenu de la lettre ouverte que la Caisse de Solidarité et d'Entraide des Sara-Kaba (CSC/SK) bureau local de Kyabé a adressée, en date du 30 mars 2007, au Premier Ministre. La lettre révèle que dès sa prise de service, le préfet Abadi Sair Fadoul a déclaré : « vous entendrez parler des coupeurs de route ou des voleurs de bétail qu'après mon départ. Mais, tant que je suis là j'irai avec eux là où ils iront et je ramèrai ce qu'ils auront emporté ». La lettre indique qu'aussitôt après la fête de la liberté et la démocratie à Kyabé, la population se trouve dans une situation inquiétante de coupeurs de route, de vol de bétail. Une situation qui a commencé le 25 janvier 2007 précise la lettre. « Les malfrats armés d'armes de guerre agissent en toute liberté et le chef de département refuse de prêter main forte aux militaires éparpillés dans le département » constate la lettre avant de souligner que la chose la plus grave est le fait que le préfet soit entouré de gendarmes tous arabes et qu'il ait ramené le commissaire Zakaria, instigateur des douloureux événements de Groui et de Djotaba en 2004. « A partir du moment où vous prendrez connaissance de cette lettre, la population n'obéira plus à M. Abadi et Zakaria » avertit la lettre ouverte au Premier Ministre. **Allako**

Les trois mois de psychose dans le Lac Iro

En l'espace de trois mois, plus de 100 millions de francs Cfa ont été arrachés sur les commerçants, 59 bœufs volés, 13 téléphones portables et 5 personnes tuées dans le Lac Iro. Lisez le résultat de l'enquête menée par le comité de vigilance chargé de sécurité de Kyabé et signé de son président M. Mahamat Dagui.

25 janvier 2007, sur la route de Sarh-Kyabé, les coupeurs de route ont arrêté, à 45 km de Kyabé, les commerçants sur qui ils ont pris 70 millions de francs Cfa. Ils ont blessé un commerçant qui sera admis à l'hôpital de Kyabé avant d'être transféré à Sarh. Le même jour, à 10km de Kyabé, sur l'axe Roro-Kyabé, les coupeurs de route ont arraché 4.600.000 F Cfa sur les commerçants.

26 janvier 2007, une somme de 2.200.000 F Cfa a été arrachée par les coupeurs de route sur les commerçants dans la sous-préfecture de Singako sur la route d'Amtiman.

27 janvier 2007, à 10km de Roro, un chauffeur et une fille de 4 ans ont été assassinés et une somme de 7.200.000 F Cfa pris sur les commerçants par les coupeurs de route.

29 janvier 2007, entre Kalbani et Gourou, sur l'axe Roro-Singako, des hommes en véhicule non immatriculé ont arraché sur les commerçants une somme de 6.600.000 F Cfa.

01 février 2007, à 2km de Kyabé, une vieille femme nommée Bonkon Danaï a été violée par les coupeurs de route. La pauvre femme a été transportée à l'hôpital de kyabé sur le compte du maire de la ville.

02 février 2007, au centre du marché de Roro et aux environ des 23h, des tirs ont été faits. Bilan : un mort et deux blessés.

11 février 2007, dans le canton Ballé, sous-préfecture de Kyabé, 8 personnes à chevaux, 2 à pieds et toutes armées ont envahi 3 villages à savoir Oulbaye, Beyamine, Guimassa. Résultats : 24 bœufs emportés.

15 février 2007, au village Kaïngo dans le canton Ngondei, un bœuf a été emporté par les coupeurs de route.

17 février 2007, à Singako, 5 bœufs ont été emportés par les coupeurs de route.

10 mars 2007, à Koutou-Gueré, à 5km de Roro, les coupeurs de route ont blessé 3 personnes dont deux hommes et une femme.

11 mars 2007, dans le canton Koskobo, sous-préfecture de Kyabé, 17 bœufs ont été emportés par les coupeurs de route. Le même jour, 8 bœufs du village Roukou ont été enlevés par les hommes en arme.

17 mars 2007, au quartier Gueoulou de Kyabé, 4 bœufs ont été volés.

20 mars 2007, à 12km de Kyabé sur la route de Boussa, trois véhicules ont été arrêtés par 16 coupeurs de route à 14h 30mn. Une somme de 6.350.000 F Cfa, 10 téléphones portables ont été pris sur les passagers.

23 mars 2007, entre Roukou et Matta dans la sous-préfecture de Singako, à 17km de Roro, 2 personnes ont été égorgées. Sur la route d'Amtiman, 3.250.000 F Cfa, 3 téléphones portables ont été pris sur les passagers par 11 coupeurs de route armés jusqu'aux dents.

Barh-Kôh : Annadif Alkhalil s'estime heureux

Chef de département du Barh-Kôh, M. Annadif Abakar Alkhalil tire d'abord chapeau à la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) qui donne un souffle de vie à ce département, avant d'apprécier sa grandeur. Malheureusement, le chef n'a pas une vision bien précise de ce qu'il faut faire pour développer le Barh-Kôh. Il se contente de la politique nationale du gouvernement. Entretien réalisé dans son bureau par Allako-as Mandibaye



Merci beaucoup pour l'occasion que vous m'offrez. Par rapport aux autres départements du Tchad, nous nous estimons heureux dans le département du Barh-Kôh dans la mesure où ce département n'a pas de problème d'insécurité. D'une manière générale, le département du Barh-Kôh se porte bien.

Quels sont les atouts économiques de ce département ?

Sur le plan économique, il faut d'abord tirer chapeau à la Compagnie Sucrière du Tchad (CST). C'est elle qui donne une bouffée d'oxygène au département. Egalement, le département est une zone d'agriculture et d'élevage par excellence. Il y a beaucoup de cours d'eau, de pâturages sans oublier la pêche. Le Barh-Kôh est un vaste département qui regorge beaucoup d'atouts économiques. Permettez-moi de vous dire que par le passé, il y avait beaucoup d'entreprises mais, pour des raisons que j'ignore, elles ont fermé leurs portes. Néanmoins, cette année, je vous annonce que la Cotex est en train d'ouvrir ses portes. Elle est reprise par les Indiens. Nous souhaiterions que Africa Viande puisse également ouvrir ses portes dans un avenir proche. Inchallah.

Quelle politique de développement départemental avez-vous entamé ou pensez-vous entamer ?

Nous sommes une administration publique et notre rôle primordial est d'appliquer les lois et règlements publics. Nous exécutons la politique nationale du gouvernement. Au niveau local, nous travaillons avec les Organisations non gouvernementales (ONG) qui s'occupent de beaucoup de choses, particulièrement dans le domaine économique. Nous les encourageons à bien faire leur travail. Nous encourageons aussi les groupements villageois étant dans une zone d'agriculture. Nous en enregistrons beaucoup dans notre département et nous les suivons. Nous suivons aussi les projets tels que le projet de réhabilitation du Parc national de Manda qui vient d'être lancé.

Il en y a un autre concernant la pêche qui démarrera bientôt. Celui-ci est un projet d'une durée de plus six ans qui nous intéresse vraiment parce qu'il créera des emplois et contribuera au développement du Barh-Kôh.

D'autre part, nous avons des partenaires comme Association de médiation pour l'entente entre cultivateurs et éleveurs au Tchad (Amecet). Nos collaborations avec cette Association sont étroites parce que vous n'êtes pas sans ignorer que le conflit agriculteurs-éleveurs gangrène nos cantons. Donc, le résoudre demeure l'une de nos priorités sur laquelle nous ne ménagerons aucun effort pour le moment.

Le président Idriss Déby Itno a placé son mandat sous le signe du social. Que faites-vous dans le Barh-Kôh par rapport à ce mandat social ?

Jusqu'à preuve du contraire, dans le Barh-Kôh, nous ne connaissons aucun arriéré de salaire. C'est déjà un bon signe social. Donc, nous nous estimons heureux par rapport à ce qui se passe dans d'autres départements.

On parle de Plan de Développement Régional (PDR), n'entendez-vous pas avoir un Plan de Développement Départemental (PDD) ?

Normalement, le PDR doit commencer par la base c'est-à-dire par la sous-préfecture, le département avant d'arriver à la région. Ainsi, avant les festivités du 1^{er} décembre à Kyabé, nous avons mis en place des comités sous-préfectoraux pour penser aux besoins des sous-préfectures du fait que chacune d'elles a ses spécificités. Les comités sont chargés de trouver un programme de développement sous-préfectoral qui sera amendé, harmonisé au niveau départemental puis transmis au niveau régional pour être pris en compte par le PDR.

Après un an à la tête du département de Barh-Kôh, qu'est ce que l'on peut retenir de vos actions ?

J'ai pris service le 31 mars 2006 et j'ai eu la chance de sortir plusieurs fois dans toutes les sous-préfectures que compte le Barh-Kôh. Même dans les gros villages et ferrick, j'ai eu à entreprendre plusieurs tournées de sensibilisation. Et contrairement à ce qu'on entend de loin, le département du Barh-Kôh est très vaste, très beau et riche. Il n'y a pas tellement de problème sauf le conflit cultivateurs et éleveurs que l'on peut résoudre. Si vous avez bien remarqué, depuis mon arrivée et après mes différentes tournées, il y a une certaine accalmie que tout le monde reconnaît. Ce conflit était très récurrent avant, pour le fait qu'il n'y avait pas de contact entre l'administration et les administrés. Maintenant que le contact est établi, nous avons demandé au cours de nos sensibilisations aux chefs de

village et ferrick de se rapprocher les uns des autres. Dès lors, la méfiance qui existait autrefois entre cultivateur et éleveur est levée. Actuellement, les problèmes se règlent entre individu. Il n'y a plus d'attroupements en cas de problème comme cela se faisait avant. Par rapport à ce qui se passe à l'Est du pays, nous sommes très vigilants, méfiants à tel point que nous ne laissons aucune chance aux perturbateurs de semer les désordres dans notre département qui est vierge et où on peut vulgariser beaucoup de choses.

Quels sont les sous-préfectures qui sont sous votre contrôle ?

Le département du Barh-Kôh compte cinq sous-préfectures à savoir : Sarh rural, Balimba, Korbol, Koumogo et Moussafoyo. Ceux qui dirigent ces sous-préfectures rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice de leur fonction. A l'exception du sous-préfet de Sarh rural, tous les autres sont sans moyens de déplacement. Ils n'ont ni résidence, ni personnel d'appui. Heureusement que les crédits de fonctionnement sont revus à la hausse et nous avons donné des instructions à nos sous-préfets de bien les gérer afin de résoudre certains problèmes.

Avez-vous un coup de cœur pour la population du Barh-Kôh ?

Je lui dirai surtout de penser au travail. Rien que le travail parce que c'est en travaillant qu'on peut réussir. Donc, au lieu de perdre inutilement le temps, il faudrait s'organiser en groupement et travailler. D'autre part, je profite de votre journal pour demander aux parents d'envoyer massivement les enfants à l'école. Cela, pas pour qu'ils deviennent absolument des fonctionnaires mais pour qu'ils soient instruits et fassent mieux l'agriculture, l'élevage, le commerce et beaucoup d'autres choses.

Journée de la liberté de presse

Le 3 mai est la journée internationale de la liberté de la presse. Pour l'année 2007, le thème de cette journée est : « liberté de presse, sécurité des journalistes et impunité ». A N'Djaména, plusieurs activités à savoir un sketch sur la liberté de la presse, une journée porte ouverte, des conférences débats, un match de football et une nuit de la presse ont été organisées du 29 avril au 4 mai. A Sarh, comme d'habitude, rien n'est fait.

Ets Nourristique complexe

Vente: des produits cosmétiques; des habits hommes, femmes et enfants; des produits alimentaires.

A l'établissement Nourristique, il y a un Cyber Café pour traiter les textes, faire la reliure, pour scanner vos photos et bientôt Internet pour naviguer.

Non loin de Rond Point la boulangerie moderne du grand marché de Sarh.

B.P : 36 Tél : (235) 622 52 92 ;
637 60 01. Sarh

Un premier mai des doléances

« Améliorer les conditions de travail et la vie des travailleurs tchadiens » est le thème de la fête de travail, 1^{er} mai 2007 célébrée sous la houlette de l'Union des Syndicats du Tchad section du Moyen Chari (UST/MC) et la Confédération Libre des Travailleurs du Tchad (CLTT) de Sarh. Les cahiers de l'UST/MC et de la CLTT sont riches en doléances. Par Asra Debalta

Dans son cahier des doléances présenté ce jour 1^{er} mai à la place de l'indépendance de Sarh, l'UST/MC a 14 points focaux notamment : l'augmentation de point d'indice à 300%, le SMIG à 100% et la revalorisation des pensions de retraite à 200% ; l'augmentation des allocations familiales dans les secteurs privés et leurs paiements dans le secteur public ; le reversement des agents de l'Etat dans la nouvelle grille salariale ; l'octroi des avances sur soldes pour les fonctionnaires nouvellement affectés et de retour de congé ; assurer le transport des fonctionnaires et de leurs familles dans le nouveau poste ; la dotation de l'inspection de travail et le tribunal de 1^{ère} instance de Sarh en moyens roulants ; l'application intégrale des statuts publics dans la santé, les affaires sociales, le personnel judiciaire et la communication ; l'application du code de travail en faveur des agents contractuels et décisionnaires de la fonction publique et parapublique notamment leurs immatriculations à la CNPS ;

l'application des textes réglementant le transport des personnes confondues à des marchandises ; l'application de l'arrêté sur l'exonération des matériaux de construction ;

la décentralisation de l'établissement de bons de caisse des agents de l'Etat ; le versement régulier des salaires et pensions ; l'accélération et la réouverture de la COTEX et d'autres unités de productions ; assurer la sécurité des agents de l'Etat sur leurs lieux de service tels que les établissements scolaires, les hôpitaux et la justice.

La CLTT a, dans son cahier, émis les doléances suivantes :

Assurer une bonne couverture sanitaire et respecter les conditions d'hygiène dans les entreprises et les secteurs informels ; appliquer strictement le code de travail et la convention collective des travailleurs ; intégrer sans préjugés la femme dans la vie active ; augmenter le taux de l'allocation familiale ;

créer un centre médico-scolaire de prévoyance sociale ; payer régulièrement les pensions des accidents et des maladies professionnelles ; et celui des retraités.

Le débrayage des travailleurs tchadiens

Le lendemain de la fête de travail, l'intersyndicale qui est un regroupement de tous les syndicats des travailleurs du Tchad est allé en grève de deux semaines renouvelable en cas de non satisfaction pour revendiquer l'augmentation du point d'indice à 300% ou 250% et les allocations familiales à 6000F par enfant et par mois aux agents de l'Etat et bien d'autres points cités plus haut. Commencée le 02 mai, cette grève est observée à Sarh comme dans les autres villes.

IST/VIH/SIDA : des élèves pour sensibiliser

Une session de formation des pairs Educateurs Elèves du Lycée Ahmed Mangué sur la lutte contre les IST/VIH/SIDA a eu lieu du 28 avril au 4 mai 2007 à l'école de santé pool de Sarh. Organisée par le Centre de support en santé international (CSSI), cette session a regroupé 34 élèves des classes de 2^{nde} et 1^{ère} du lycée Mangué dont 17 filles et 17 garçons élus par leurs condisciples. Ces élèves ont acquis, au cours de la session, des connaissances sur la vie sexuelle, les techniques de communication et d'animation des séances de sensibilisation. Et comment faire face aux IST/VIH/SIDA. Plusieurs thèmes tels que la santé de reproduction, le mariage précoce, les mutilations génitales féminines (MGF) ont été présentés. Pour le formateur principal M. Nodjadoum Laobaoul Abdias, c'est par rapport à une enquête menée dans certains établissements secondaires du Tchad sur la sexualité des adolescents que le besoin de sensibilisation des jeunes est né. D'où cette série de formation des pairs Educateurs dans les lycées de Mongo, N'Djaména, Kélo et Sarh.

Franckie Mornan

ESTAF, une école supérieure au service du développement agricole et rural

Créée en 2002, l'Ecole Supérieure des Techniques Agricoles et Forestières (ESTAF) est reconnue définitivement en Août 2006. Elle poursuit une **double mission** : primo, former des cadres supérieurs qualifiés et suffisamment outillés pour appuyer les communautés et organisations rurales dans la gestion et la protection de leur environnement ; secundo, préparer des jeunes dans une perspective d'autopromotion.

L'admission à cette école de formation professionnelle agréée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle se fait par test ou étude des dossiers pour les candidats titulaires de Bac C, D ou E ou autres diplômes équivalents en 1^{ère} année. Etude des dossiers pour les Techniciens Supérieurs d'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts, et les licenciés en Sciences Naturelles et Géographie sont admis directement en 2^{ème} année.

Trois options sont possibles à l'Estaf : Agriculture (productions végétales) ; Elevage (productions et santé animales) ; Eaux, Forêts et Faune. L'Estaf délivre les Diplômes suivants : le Diplôme d'Ingénieur de Travaux Agricoles (une licence professionnelle après 3 ans) ; le Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural après 4 ans (maîtrise ou master). A l'Estaf, c'est le système L.M.D (Licence, Masta et Doctorat).

Le coût de la formation à l'Estaf est reparti comme suit :

Frais d'inscription : 37.500F Cfa/an ;

Frais de scolarité annuels : 375.000F Cfa pour les Tchadiens et les ressortissants de la Zone CEMAC

625.000F Cfa pour les étudiants étrangers,

875.000F Cfa pour les ONG et Entreprises.

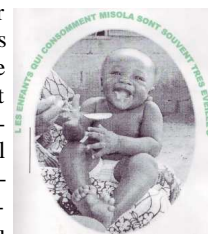
Située sur la voie du contournement derrière l'hôpital de district de Chagoua, cette école offre une possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études à l'étranger. Disposant d'une salle informatique, d'une bibliothèque bien garnie, une salle de lecture et des enseignants hautement qualifiés, l'Estaf assure une formation théorique et pratique.

Contacts : B.P : 1709 N'Djaména/Tchad ; Tél : (235) 628 64 94 ; 52 70 76

E-maim : gongnet_pafou@yahoo.fr; adiap@gmx.net

MISOLA

Aliment de haute valeur nutritive donné aux enfants à partir de six mois comme supplément à l'allaitement maternel. Misola est disponible à l'hôpital préfectoral de Sarh, dans tous les centres de santé et dispensaires, au centre social, au centre de littérature chrétienne, au cercle des transformateurs du RAPS et à la garnison militaire. Un enfant alimenté à la bouillie Misola ne souffre d'aucun problème nutritionnel.



Impression: SAVE

Ce numéro est tiré à

800 exemplaires